

Taverny, le 28/06/2019

A nos partenaires et parties prenantes

Objet : Grace Period Letter

Nous reconnaissons que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte Mondial des Nations Unies est la préparation et la publication annuelle d'une Communication sur le progrès (COP).

Néanmoins nous vous informons avoir pris du retard dans la préparation de cette dernière.

C'est la raison pour laquelle nous vous prions de bien vouloir nous accorder une extension de la période de délai de soumission de notre COP que nous nous engageons à poster sur le site du Pacte Mondial avant le 20/10/2019.

Notre COP comprendra :

- l'affirmation de la volonté du Président de Saturne Services de soutenir les 10 principes fondamentaux qui régissent le Pacte Mondial et de s'impliquer concrètement dans cette démarche en y associant collaborateurs et partenaires commerciaux,
- la description des mesures mises en place au cours de l'année écoulée,
- les résultats chiffrés obtenus.

Nous vous adressons nos plus sincères salutations.

Florence MARION
Chargée de mission RSE